

Commune d'ÉPINEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 septembre 2026

Délibération n° 45-2026

Séance du 29 septembre 2026

Date de convocation :
22 septembre 2026
Date d'affichage :
30 septembre 2026

Nombre
de conseillers en exercice 15
de présents 13
de votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Julie VEYRAT DAL DEGAN, Maire.

PRESENTS Julie VEYRAT DAL DEGAN, Stéphane LEGRAND, Maud TSCHIRHARDT, Matthieu PONZ, Christophe CHAUTAGNAT, Florence SODOYER, Tristan LEMARTINEL, Laura JONET, Frédéric LARCHER, Laurence TRAORÉ, Vincent MAIRE, Françoise SAVIE EUSTACHE, Maryline JOUVEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Dominique DETOLLE (pouvoir à Julie VEYRAT DAL DEGAN), Marilyn ORSAT (pouvoir à Tristan LEMARTINEL)

Secrétaire de séance : Florence SODOYER

Objet : Convention de mise à disposition de services et de refacturation de charges à caractère général liées à la compétence scolaire

Rapporteur : Maud TSCHIRHARDT, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

Madame Maud TSCHIRHARDT, Adjointe au Maire, donne lecture de la proposition de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme.

Vu la délibération de la communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne n°120-2016 en date du 22 novembre 2016, autorisant à contracter la convention suscitée,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition de convention proposée par la CCLTB telle que décrite ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Julie VEYRAT DAL DEGAN

